

**Comité de Pilotage commun aux sites Natura 2000
FR8302018 – Site de Salins et FR8302017 – site de Palmont
Compte-rendu de la réunion du 21 novembre 2017**

Assistaient à ce comité de pilotage :

Membres représentant les services de l'Etat :

Patrick LALO	DDT 15, service environnement représentant M. le Préfet
Béatrice JOUBERT	DDT 15, service environnement
Adjudant CHARBONNEAU	Gendarmerie de Saint Martin-Valmeroux

Membres représentant les collectivités territoriales et leurs groupements :

Michel LAPORTE	Maire de Salins
----------------	-----------------

Membres représentant les propriétaires, usagers et socio-professionnels :

Arnaud LAFON	Fédération départementale des chasseurs du Cantal
--------------	---

Assistaient également à ce comité de pilotage :

Lilian GIRARD	Chauves-souris Auvergne (CSA)
François PUECH	Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne (CEN), animateur du site

Membres ou personnes excusés :

T. Pantarotto, Agence française pour la biodiversité, ; M. Louvradox-Grenier, CPIE de Haute-Auvergne, ; Chambre des métiers et de l'artisanat ; B. FAURE, président de la Communauté de communes du Pays de Salers, ; A. Bley, Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, ; J. Salaün-Lacoste, Agence de l'eau adour Garonne, ; DDCSPP ; Jacques-Henri Leprince, CBNMC.

M. LALO présente l'ordre du jour, rappelle que le dernier COPIL a eu lieu en 2015 et que le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne (CEN Auvergne) est chargé par l'État de l'animation de ce site.

Il explique également que l'habitude a été prise de regrouper les comités de pilotage des sites de Salins et Palmont car les enjeux, objectifs et actions sont proches.

Concernant l'animation pour les trois prochaines années, un appel d'offre a été lancée par la DDT 15.

La parole est laissée à M. PUECH, animateur du site Natura 2000.

Dans un premier temps, un film réalisé en 2016 sur les sites de Salins, Palmont, La Coste et Compaing est projeté. Il présente l'enjeu chauves-souris et les actions qui sont menées en leurs faveurs.

Ce film, visible sur la plateforme VIMEO à l'adresse ci-dessous, totalise environ 1100 vues.

<https://vimeo.com/189281548>

A l'issue de la projection le débat s'engage sur sa valorisation. Si le CEN et CSA l'utilisent lors de d'animations dédiées et que les services de l'Etat l'ont relayé, il semble que les mairies n'aient pas mis le lien en ligne sur leurs sites internet.

François Puech renverra un mail expliquant la démarche et le lien du film.

Pour P. Lalo, ce film revient bien sur l'ensemble du spectre des actions menées dans le cadre de Natura 2000. Lilian Girard ajoute que le format de dix minutes est appréciable.

François Puech fait une présentation rapide des sites de Salins et Palmont : périmètres, superficie, principaux habitats et espèces de chiroptères présentes.

✓ Promotion et recherche de contrats Natura 2000

Projet contrat Natura 2000 « côtes de Revel »

Le CEN a été sollicité en 2016 par un exploitant du site de Palmont pour avoir des conseils de gestion sur les « côtes ». Cette rencontre de terrain a été l'occasion de découvrir un site d'environ un demi hectare avec de vieux hêtres présentant des caractéristiques favorables aux chiroptères.

Aussi l'outil « contrat Natura 2000 forestier » a été proposé à l'exploitant.

Une soirée d'écoute au détecteurs d'ultrasons, réalisée en 2016 par Lilian Girard de l'association Chauves-souris Auvergne a permis d'identifier le site comme très favorable puisque les espèces suivantes ont été contactées avec des niveaux d'intensité importants :

- Pipistrelle commune
- Sérotine commune
- **Barbastelle d'Europe**
- **Murin à Oreilles échanquées**
- **Grand Murin**
- Murin de Natterer/spA
- **Murin de Bechstein**
- Grande Noctule
- **Petit Rhinolophe**

Après discussion avec l'exploitant et les services de l'État, il s'avère que le site le plus intéressant n'est pas déclaré à la PAC (ce qui le rend éligible) mais représente une faible surface (à peine 0,5 Ha). Le reste des côtes est déclaré à la PAC, ce qui rend la parcelle inéligible à un contrat Natura 2000.

L'agriculteur, même s'il ne s'engage pas, semble sensibilisé à l'enjeu chiroptérologique et il est probable que les arbres ne soient pas coupés.

Patrick Lalo demande si le Formulaire standard des données (FSD) a été actualisé ce que confirme François Puech.

Réunion de travail sur les côtes

François Puech a convié les agriculteurs de Palmont au printemps 2017 à une rencontre de travail à Saint-Martin-Valmeroux. L'objectif était de discuter de l'opportunité de mener des actions sur les côtes de Palmont. Six exploitants étaient présents.

François Puech a expliqué lors de cette rencontre que les zones envahies par la fougère ne sont pas intéressantes pour les chiroptères et présenté des méthodes de lutte contre la fougère. Si une action mécanique semble complexe vu la pente, la mise en place de clôture et d'un pâturage serré pourrait être efficace.

Les échanges d'expériences se sont avérés intéressants et laissent entrevoir des perspectives. M. Baduel, exploitant à Clédart a d'ailleurs sollicité une rencontre sur ses parcelles.

Projet contrat Natura 2000 « Bel Air »

Ce projet de contrat a été évoqué en COPIL et l'après-midi même, Le CEN et CSA se sont rendus sur le site. Il s'agit de parcelles à la pointe nord-est. Elles ont la particularité de se trouver sous une falaise et d'être relativement plates. Également plusieurs gros arbres (chênes) sont présents. Une particularité géomorphologique est à noter : il existe des failles (perpendiculaires à la vallée) pouvant atteindre quinze mètres de profondeur mais n'excédant pas deux mètres de large. Ce site, par ces divers éléments, pourrait être très favorable aux chiroptères.

Le CEN et CSA mèneront en 2018 l'étude du site (botanique et chiroptérologique).

Vu la motivation de l'éleveur, sa compréhension des enjeux écologiques et le probable intérêt du site, il est envisageable qu'un projet de contrat se concrétise en 2018 par un dépôt de demande d'aide.

Evolution des haies, forêts et arbres isolés sur le site de Salins

En 2016, le CEN Auvergne a réalisé sur le site de Salins une carte comparant l'évolution du linéaire de haies, du nombre d'arbres isolés et des surfaces boisées entre 1948 et 2016.

Si le réseau bocager reste important sur le secteur, le remembrement a eu un certain impact sur le site. Environ 33 % des haies ont disparu. Dans le même temps, plus d'arbres sont restés isolés et la surface boisée a presque quadruplé.

Monsieur Laporte, Maire de Salins, précise que le remembrement date de 1995.

Beatrice Joubert demande si des exploitations du site ont bénéficié de diagnostics bocagers. Le CEN répond que ce n'est pas le cas, seules des exploitations de Compaing et Palmont en ont bénéficiés.

La discussion s'engage sur la chalarose, maladie qui touche les frênes. Pour François Puech il serait intéressant de réaliser un état des lieux sur le site de Salins afin de voir premièrement l'état général des haies (notamment le renouvellement) et si la maladie est déjà présente. Ce travail pourrait être mené avec le département de la santé des forêts et Mission haies.

Egalement, pour le CEN il faudrait former les agriculteurs et propriétaires du site à la détection de la maladie. Le maire de Salins pense qu'il y a plus de chênes que de frênes dans les haies.

✓ **Mise en œuvre des actions non contractuelles**

Le 14 septembre 2016, une réunion s'est tenue à Murat afin d'organiser les journées de formations sur la valorisation durable du bocage. Les structures présentes étaient : Communauté de communes du Pays de Saint-Flour, Communauté de communes du Pays de Pierrefort Neuvéglise, Chambre d'agriculture du Cantal, GIE & CUMA Déchiq'Bois, Bois Energie 15, Mission Haies, Conservatoire des Espaces Naturels, Communauté de communes Cère-et-Goul en Carladès.

Le 14 octobre 2016 s'est déroulée une journée de formation permettant aux acteurs locaux de découvrir la **gestion raisonnée des haies et les potentialités économiques**. Cette rencontre a eu lieu en deux temps.

- **En salle**, le Cen et Mission haies ont rappelé les enjeux écologiques, les techniques et grands principes de la gestion durable : cycles de coupe, types de bois, productivité espérée, valorisation possible, etc. Bois énergie 15 et le GIE ont présenté les options de valorisations énergétiques et agricoles.
- **Démonstration d'outils de coupe et de déchiquetage** s'est tenue sur les parcelles de Guillaume Louvradoux exploitant du site Natura 2000 contractant de MAEC.

40 exploitants ont participé.

✓ **Evaluation des incidences Natura 2000**

Projet de forage

En juin 2016 la DDT et bureau d'études ERM sollicitent le CEN au sujet d'un projet de sept forages de reconnaissance sur les vallées de la Maronne et de la Bertrande. Ce projet est soumis à déclaration loi sur l'eau et doit comprendre une évaluation des incidences Natura 2000. Deux des sept piézomètres seraient installés sur une zone d'habitats d'intérêt communautaire, engagée en MAEC.

L'évaluation des incidences démontrant l'absence d'impact significatif sur les habitats et espèces du site Natura 2000, le récépissé déclaration loi sur l'eau a été délivré par la DDT.

Projet éolien

Le CEN Auvergne été sollicité en 2016 par l'association « **Vent de Salers** » qui s'inquiète de l'installation d'éoliennes **entre Salins et Drugeac**.

Le CEN a fourni des données sous forme de cartes JPEG. Le CEN Auvergne a également échangé avec Chauve-souris Auvergne sur le sujet.

Le projet serait arrêté à cause de données relatives au vent selon le maire de Salins.

✓ **Amélioration des connaissances**

Projet ELEVE

François Puech revient sur l'ivermectine, son utilisation et les questionnements. Souvent les traitements en élevage sont réalisés de manière systématique.

Depuis 2014 un groupe d'animateurs de sites Natura 2000 dédiés aux chiroptères et aux oiseaux travaille à l'identification de la problématique, des acteurs, des pratiques, des impacts sur l'entomofaune et ses prédateurs et des propositions alternatives.

Les sites de Salins et Palmont sont intégrés dans cette dynamique.

Les intérêts sont convergents :

- Eleveur :
 - maîtriser le parasitisme de ses troupeaux si possible à moindre coût ;
- Vétérinaire :
 - conserver un arsenal thérapeutique efficace ;
 - proposer une démarche de conseil personnalisée
- Animateur :

- diminuer la quantité de molécules antiparasitaires résiduelle dans l'environnement afin de préserver le fonctionnement de l'écosystème prairial (via une bonne dégradation des bouses) et de préserver la qualité de milieux aquatiques.

En 2016, les animateurs Natura 2000 se sont retrouvés le 1^{er} septembre à Massiac pour travailler sur les protocoles et la méthodologie de l'étude.

Plusieurs structures comme les chambres d'agriculture et Chauves-souris Auvergne sont aussi conviées à rejoindre le mouvement.

LE GTV (grpemt tech vétérinaire) souhaite s'investir en tant que maîtrise d'ouvrage de la démarche globale et des financements sont recherchés, notamment du côté des Agences de l'Eau Adour Garonne et Loire Bretagne.

En 2017, basé sur le partenariat de terrain éleveur/vétérinaire/animateur, les parties étant liées par un contrat ou une convention, le protocole annuel sera le suivant :

1. *première visite dans l'élevage* remplissage du « questionnaire exploitation » et remise d'un carnet de pâturage et d'enregistrement des traitements à remplir par l'éleveur
2. *surveillance des animaux en cours de saison de pâture*
3. prélèvements et analyses réalisées à l'entrée en stabulation sur le lot d'animaux le plus intéressant à suivre (lot des animaux en première saison de pâture le plus souvent)
4. entretien éleveur /véto/ animateur après réception des résultats. A l'issue de cet entretien, des préconisations seront faites à l'éleveur permettant d'évoluer dans sa gestion du parasitisme.

Le responsable du projet a appelé le CEN Auvergne pour essayer de cibler des exploitants qui pourraient être sensibles au projet.

Ainsi, en 2018, les vétérinaires contactent les structures animatrices pour travailler sur les éleveurs susceptibles de s'engager dans l'étude.

Le 8 février, copil ELEVE avec présentation de la grille d'enquête, et au printemps premiers entretiens avec les agriculteurs.

Monsieur Lafon précise que la fédération de chasse est intéressée par la démarche.

Etude des chiroptères forestiers

L'étude menée sur les parcelles de M. Louvradox a partiellement été présentée au début de la réunion (Projet contrat Natura 2000 « côtes de Revel »).

Le 8 juillet 2016, l'association Chauve-souris Auvergne a réalisé un diagnostic chiroptérologique de la parcelle forestière.

Trois méthodes ont été utilisées :

- caméra thermique, qui permet de détecter la chaleur dans les trous d'arbres.
- endoscope, pour visionner à l'intérieur des cavités
- détection acoustique.

L'indice d'activité est très important sur ce site, notamment par rapport à ce qui est observé habituellement en Auvergne.

Neuf espèces ont été contactées, dont quatre espèces inconnues sur le site : Murin de Bechstein, Grand murin, Grande noctule, Murin de Naterron.

Cette soirée d'écoute permet de porter à 14 le nombre d'espèces connues sur le site de Palmont.

Au-delà des espèces contactées c'est le niveau d'activité qui est surprenant: 118.9 contacts par heure.

Cartographie du territoire de chasse du Petit Rhinolophe

L'objectif de ce travail est de connaître les corridors et éléments structurant le territoire des chauves-souris ainsi que les principaux obstacles.

La méthode consiste en une division du territoire d'études en mailles, chacune notée selon des critères favorables à l'espèce étudiée.

La conclusion permet d'identifier des sites favorables en amont et en aval du site alors que les prairies de fauche entre Clédart et Fumel pêchent par leur manque de lisières.

Actualisation de la cartographie des habitats sur le site de Plamont

L'objectif est d'améliorer l'état des connaissances sur les habitats d'intérêt communautaire et de disposer d'un état initial afin d'évaluer les MAEC dans cinq ans.

Dix ans après la première cartographie du site, le CEN a revu la cartographie avec notamment une meilleure caractérisation des habitats de prairie de fauche et des compléments sur les périmètres réactualisés.

Le présent complément de cartographie de 2015 et 2016 a permis de recenser sur le site Natura 2000 de Palmont, 8 habitats d'intérêt communautaire, qui représentent près de 20 % de sa surface.

La conclusion de l'étude revient sur la nécessité de la préservation du complexe prairial de fond de vallée en lien avec le cordon de Ripisylve et le réseau de haies attenantes pour la conservation des chauves-souris. Ce complexe encore naturel tend à s'eutrophiser.

Il ressort également que le complexe d'habitats naturels du versant exposé au sud est potentiellement favorable à la biodiversité, car il abrite notamment quatre habitats d'intérêt communautaire en lien avec l'activité volcanique ancienne. Le contexte de déprise assez généralisé amène à une homogénéité des zones ouvertes. La gestion de la Fougère aigle couplée à une gestion pastorale sur ce site permettrait de regagner des surfaces en déprises notamment dans le secteur nord-est.

Les espèces forestières se regroupent en colonie de reproduction sur une seule cavité (surtout quand elles sont gestantes). Après la mise-bas, elles se répartissent sur plusieurs cavités à proximité.

La question est posée de l'incidence des écobuages. François Puech répond que cela entraîne une perte de territoires de chasses pour les chauves-souris et c'est la ronce qui revient ensuite. Le milieu met du temps à se restaurer. Le versant sud en voie de fermeture, risque de devenir moins favorable notamment en matière de territoire de chasse.

Concernant la lutte contre la fougère il faudrait casser les crosses 2-3 fois au printemps. Mais cela est fastidieux dans les côtes. Le pâturage n'est pas suffisamment pour faire reculer la fougère.

Analyses télémétriques et liens entre les colonies

Le protocole consiste à équiper des femelles reproductrices d'émetteurs, puis pendant la période d'émission de ce dernier, d'effectuer un suivi par radiotracking.

Trois individus ont été équipés d'émetteur VHF le 31 juillet 2016.

Des gîtes et des territoires de chasse ont été localisés et définis.

Malheureusement, un des émetteurs a cessé d'émettre dès la première nuit.

Les relevés indiquent que les femelles équipées se sont éloignées d'environ deux kilomètres en moyenne, avec un maximum enregistré à plus de 4,3 km du gîte. Le domaine vital mesuré s'élève à environ 300 hectares.

Deux nouveaux gîtes ont été découverts à proximité dont un avec une colonie de parturition d'environ 30 adultes.

Les territoires de chasse préférentiels sont les forêts rivulaires au bord de l'Auze. Le bocage en bordure de la rivière cumulé aux pâtures et prairies fauchées sont des milieux très appréciés du Petit Rhinolophe et sont clairement sélectionnés par les individus suivis.

Ce travail pourrait être mené sur le territoire de Palmont afin de mieux comprendre les déplacements des chiroptères.

En parallèle une capture temporaire a été réalisée sur l'Auze dans le boisement en aval de la cascade de Salins.

Cette soirée a permis d'ajouter trois espèces nouvelles

- Le **Murin de Bechstein** (*Myotis bechsteini*), rare est strictement forestier,
- le **Grand Murin** (*Myotis myotis*), gîte en bâtiment et chasse principalement des coléoptères saproxyliques
- Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*).

Le bilan sur le site Natura 2000 de Salins est donc de **13 espèces** connues à ce jour, dont cinq inscrites à l'annexe II.

Suivi estival des populations

Depuis plusieurs années des données sont collectées en période estivale sur des gîtes connus. Ce travail permet d'avoir une tendance de l'évolution démographique en période estivale.

Le site de Palmont accueille, avec le château de Palmont, l'une des plus grosses colonies d'Auvergne.

En matière d'effectif 2016 et 2017 s'avèrent plutôt dans la moyenne.

Avec 32 et 39 petits rhinolophes en 2016 et 2016 les effectifs sur le site de Palmont sont eux-aussi stables.

Recherche des sites d'hibernation

Lilian Girard explique que ce travail doit être mené au cœur de l'hiver et sera mené courant janvier ou février.

Le travail consiste en faire passer de l'information dans la presse, auprès des mairies et de faire du porte-à-porte et demander aux habitants s'ils connaissent des sites hébergeant des chiro pendant l'hiver.

✓ Communication

Lettre d'information

En 2017 une lettre d'information commune aux deux sites a été réalisée par le CEN. Elle présente notamment les étranges capacités des chiroptères : mammifère au vol actif, vision acoustique du monde...

Egalement une présentation du projet ELEVE est faite et un retour sur le film fait en 20016 occupe la dernière page.

Cette lettre imprimée à 500 exemplaires a été distribuée aux différentes mairies et peut être téléchargée en cliquant sur le lien suivant : www.cantal.gouv.fr/IMG/pdf/lettre_info_n2_palmontsalins_2018.pdf

Mise à jour des sites

Les sites internet des deux sites (<http://chauves-souris-salins.n2000.fr/> et <http://chauves-souris-palmont.n2000.fr/>) ont été mis à jours avec notamment les nouvelles cartes et les données de suivi.

Animation scolaires

Le 7 novembre 2017 les élèves de CE1 et CE2 de l'école de Saint-Martin-Valmeroux ont accueilli François Puech du CEN Auvergne et ainsi apprendre beaucoup de choses sur la vie des chauves-souris.

Suite à cette rencontre d'environ deux heures, le CEN a écrit un article paru dans La Montagne.

Malgré de nombreuses relances l'école de Drugeac n'a pas donné suite et l'animation prévue n'a pas pu organisée.

Perspectives 2018

François Puech présente la proposition du CEN pour l'animation 2018 pour ces deux sites

- Avancer sur le projet de contrat réouverture d'un prés bois
- Participation au projet ELEVE (entretiens avec les agriculteurs)
- Animation sur les frênes émondés
- Suivi des colonies
- Animation scolaire et grand public
- Veille évaluation des incidences

À douze heures, tous les points de l'ordre du jour ayant été discutés, M. LALO clôt ce comité de pilotage.

Pour le préfet et par délégation
Le Président des COPILs



Patrick LALO